

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avocats en danger

19/02/2019

Le Parlement européen consacre une audition sur les attaques à l'encontre des avocats : une profession de plus en plus persécutée dans le monde.

Chaque jour des avocats sont harcelés, menacés, poursuivis, emprisonnés, voir assassinés simplement pour avoir exercé leur activité professionnelle. Ces attaques se sont intensifiées ces dernières années un peu partout dans le monde, y compris en Europe.

Une audition spécifiquement consacrée aux attaques à l'encontre de la profession d'avocat s'est tenue aujourd'hui au sein de la sous-commission droits de l'homme (DROI) du Parlement européen à Bruxelles.

L'audition a permis de mettre en lumière les différents types de persécutions perpétrées à l'encontre des avocats à travers quelques exemples de pays où les avocats sont victimes de violations des droits humains.

Cette tendance inquiétante a récemment conduit le Conseil de l'Europe à travailler sur une proposition de Convention européenne sur la profession d'avocat¹.

Une réflexion doit être poursuivie sur de possibles nouvelles initiatives au niveau européen et multilatéral en vue d'améliorer la situation.

Dans ce contexte de plus en plus inquiétant, le CCBE a souligné la nécessité d'initiatives fortes de la part de l'Union européenne afin de soutenir les avocats qui œuvrent chaque jour pour la protection des droits humains. Car à travers chaque attaque visant un avocat, se sont les droits fondamentaux de toutes les personnes qui sont impactés.

Lors de l'audition, le Président de la sous-commission droits de l'homme, le député Pier

Antonio Panzeri a déclaré « *Toute attaque contre un avocat ou la profession d'avocat constitue une attaque contre la justice et les principes fondamentaux de l'Etat de droit.* »

A l'occasion de cet événement le CCBE a publié une brochure sur les menaces envers la profession d'avocat disponible via le lien suivant : <http://ccbe.link/endangeredlawyers>

Une vidéo résumant l'audition sera également postée la semaine prochaine sur le compte twitter du CCBE : @CCBEinfo

L'enregistrement de l'audition est disponible [ici](#) sur le site du Parlement.

À propos du CCBE

Reconnu comme porte-parole de la profession d'avocat en Europe, le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 45 pays membres, soit plus d'un million d'avocats européens.

Pour plus d'informations sur ses activités pour le soutien des avocats menacés consultez le site du CCBE rubrique « [Défense de la défense](#) ».

Pour plus d'information
contacter Karine Métayer
Conseiller juridique senior
Tel : +32 (0)2 234 65 10
e-mail : metayer@ccbe.eu

¹ [Recommandation](#) adoptée en ce sens par l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe le 24 janvier 2018